



Agression et vol à mains armées durant heures de travail

Par **BOSCHERINI**, le **06/05/2013** à **18:21**

Bonjour,rrnrnJe suis étudiant et pour pouvoir poursuivre mes études je suis livreur de pizzas pour la SARL SICAEELLE Domino's Pizza et lundi 29 avril 2013 au soir j'ai été agressé durant une livraison, qui s'est avérée être un guet-apens, par un individu qui m'a menacé avec une arme blanche.rnrnMon agresseur m'a dérobé mon portable personnel et de l'argent liquide représentant un paiement d'une livraison précédente.rnrnJ'ai déposé plainte auprès du commissariat mais j'aimerais savoir comment cela va se passer pour le vol de mon portable personnel qui était sur moi parce que indispensable dans le cadre de mon métier.rnrnJ'ai tenté de poser la question au 3939 et sur leur site internet mais sur le 3939 l'appel est interrompu dès que l'opérateur bascule sur le droit du travail et sur leur site internet un mail de réponse est envoyé pour prévenir qu'ils ne pourront pas répondre dans le délai légal de 5 jours vu leur retard.rnrnJe vous informe que j'ai également une lettre de démission avec effet immédiat car j'ai l'intention de finir mes études.rnrnMerci d'avance pour votre réponse.

Par **moisse**, le **06/05/2013** à **18:58**

Bonjour,rnC'est quoi une lettre de démission avec effet immédiat ?rnUn truc machin qui n'existe pas.rnPour le reste si un téléphone portable est un outil indispensable, c'est à l'employeur de le fournir.rnIl va donc y avoir sur ces 2 points.